

Formulaire de demande d'intervention

du comité paritaire EHDAА de la CS des Navigateurs à
l'intention des enseignants (es). (8-9.08 B)

1. Identification :

Nom de l'enseignant(e) :

École :

2. Motif de la demande : fournissez les éléments d'information demandés

Insatisfaction relativement à la décision de la direction d'école au regard d'une demande de service (8-9.08 B)

- o Copie de la demande de service.
- o Prendre soin de caviarder les informations permettant d'identifier l'élève sur tous les documents fournis.
- o Copie de la réponse de la direction.
- o Justifiez votre demande d'intervention en expliquant les motifs qui rendent insatisfaisante la décision de la direction.

3. Description de la situation

4. Motifs de l'insatisfaction

5. Solutions proposées

6. Joindre les documents suivants

- ☐ Formulaire de demande d'analyse de la situation (formulaire de référence pour l'élève à risque ou EHDAА).
- ☐ Réponse écrite de la direction de l'école à la demande soumise.
- ☐ Plan d'intervention.
- ☐ Trajectoire d'intervention.

7. Faire parvenir le formulaire à :

Direction d'école

SEDR : Jacqueline Bernier jacqueline@serdcsq.org

Services des ressources humaines : Manon Robitaille manon.robitaille@csnavigateurs.qc.ca

Services éducatifs : Martine Sénéchal martine.senechal@csnavigateurs.qc.ca

Signature de l'enseignant (e)

Date

Mandat du comité

Fonction : Le comité paritaire joue un rôle conseil auprès des comités paritaires école.

À ce titre, il peut soumettre des recommandations aux parties impliquées dans la mesure où celles-ci ont toutes deux été informées au préalable de la démarche de l'enseignant (e)

Fonctionnement : Sur réception de ce formulaire et des documents à joindre :

- Des membres du comité se rendent disponibles pour analyser la situation et traiter la demande dans un délai maximum de 10 jours.
- Si nécessaire, la partie patronale communique avec la direction et la partie syndicale avec l'enseignant (e) pour compléter l'information.
- Le comité soumet ses recommandations aux deux parties.